



LES JEUNES EN PLEINE REFLEXION ET ACTION POUR LEUR VILLAGE

L'édito de Jessica MICHEL, conseillère municipale déléguée à la jeunesse

La jeunesse d'aujourd'hui, les idées de demain ! Rien de plus vrai pour le nouveau groupe de jeunes fraîchement créé sur notre commune. Si l'idée de départ était de réunir les jeunes du village pour qu'ils se connaissent et partagent du temps et des idées, nous n'avons pas été déçu.

Dans une démarche ouverte aux 8-18 ans, c'est à ce jour plus de 25 jeunes de 8 à 15 ans qui ont répondu présents, selon leurs disponibilités, aux divers moments proposés suite à ma nomination aux fonctions de conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

Rassemblés pour la première fois le 22 septembre dernier lors d'une soirée gaming axée sur la découverte de l'autre, ils se sont de nouveau retrouvés mi-octobre pour une soirée dédiée à l'échange et au partage d'idées. Une soirée riche en discussions qui a été l'occasion pour eux de faire jaillir de nombreuses idées dirigées pour la plupart sur l'environnement et sur le partage inter générationnel. Loin des clichés sociétaux, ce sont des jeunes

attachés à leur village, soucieux de leur environnement, des habitants et tout particulièrement des aînés qui se sont exprimés lors de ce premier temps d'échanges. Leurs regards constructifs et volontaires sont une vraie promesse pour l'avenir du village.

D'autres temps vont leur être proposés. Ludiques d'une part avec une soirée projection de film accompagné de popcorn, ou encore la rencontre des groupes de jeunes des villages alentours. Sérieux aussi, pour réfléchir au devoir de mémoire et envisager le 8 mai 2024, mais également approfondir les idées soulevées et les concrétiser par des propositions et des actions. Toujours dans l'idée du lien à l'autre qui leur est cher, une formation aux « gestes qui sauvent » leur sera prochainement proposée.

Pas de doute que tout ce petit monde va être bien occupé par toutes ces belles idées qu'il faut maintenant mettre en œuvre tout en profitant des moments passés ensemble dans la joie et la bonne humeur.

Le BULLETIN DE Laneuvelotte

NOVEMBRE 2023



Réalité virtuelle lors de la soirée gaming des jeunes du village : un succès, vous pensez bien !



Une vingtaine de producteurs, de bons produits et des habitants ravis et gourmands au marché de producteurs locaux organisé le 30 septembre 2023 par le comité des fêtes

Permanences de mairie :
lundi 15h-19h (présence des élus à partir de 17h) et vendredi 15h-18h

INFOS

Mariage



Le 15 octobre, Julie et David REIS se sont dit OUI devant Monsieur le Maire entourés de leurs proches et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Naissance

Esmée a agrandi le foyer BROCHARD-COLLOT, nouveaux habitants du village et y a rejoint son grand frère Hugo le 6 août dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Décès



C'est avec une grande tristesse que nous avons perdu Madame Simone XOLIN, âgée de 94 ans, le 26 septembre 2023.

Nos pensées les plus sincères à la famille.

Nous avons appris également le décès de Monsieur Thierry BROSSEL survenu le 14 octobre 2023. Il avait notamment accompagné les enfants du village dans la réalisation de la magnifique fresque de l'école Jacques Brel.



Nos pensées vont vers son épouse, Leokadia et sa famille.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Avec les actus en ligne et l'inscription à l'alerte mail)

Rendez-vous à noter !

A vos agendas... **Samedi 11 novembre 2023 à 11h00**, nous vous invitons pour quelques minutes de recueillement devant le monument aux morts au cimetière de Laneuvelotte.

En décembre, la municipalité et ses habitants attendent avec impatience la venue de St Nicolas. Il a prévu d'être avec vous **dimanche 3 décembre 2023 à partir de 15h30**. L'occasion pour toute la population de se retrouver autour d'une tradition bien ancrée et d'un moment bien animé !

Et pour démarrer au mieux la nouvelle année, l'équipe municipale vous donne rdv **samedi 6 janvier 2024 à 18h00** afin de partager un bon moment et se souhaiter les bons vœux. Nous vous espérons nombreux chers « sans culottes » !

RDV spécifique pour nos aînés

L'évènement a un tel succès qu'il ne nous paraît pas raisonnable de ne pas vous le proposer ! Les aînés sont invités par la municipalité à un voyage féérique au cabaret de Kirwiller **samedi 20 janvier 2024**.

Les habitants âgés de 61 ans et plus sont invités à s'inscrire et à réserver leur place au plus vite. L'âge requis avance petit à petit, d'une année en 2024, d'une année en 2025 et ainsi de suite pour s'établir et se maintenir en 2028 à 65 ans.

Brioche de l'amitié

L'opération Brioche de l'amitié, organisée par l'AEIM, n'aura pas lieu en fin d'année comme habituellement mais en avril prochain et plus précisément du 4 au 14 avril 2024. Chaque année, c'est près de 60 000 brioches distribuées en 7 jours sur tout le département de Meurthe-et-Moselle. Grâce à ces brioches, de nombreux projets sont réalisés (construction d'établissements spécialisés, fonds de solidarité, matériels adaptés, séjours de répit...). Nous comptons sur votre soutien !

La pétanque, un sport populaire à Laneuvelotte

Le comité des fêtes de Laneuvelotte a relancé le 23 septembre 2023 avec succès un concours de pétanque qui a rassemblé 20 triplettes. Amateurs ou spécialistes, chacun a pu s'exercer et profiter des terrains préparés pour l'occasion. Si l'équipe d'élus municipaux avec Elise VIROT, Jessica MICHEL, Matthieu MOCKELS et Nicolas L'HUILLIER n'a pas particulièrement brillé, Monsieur le Député, Philippe GUILLEMARD, et Madame la Ministre déléguée, Carole GRANDJEAN, venus encourager l'association,



se sont distingués en disputant une partie conviviale et en participant à la fête. Bravo à tous !

Inscription encore possible à l'école de musique

2023, c'est le nombre d'élèves, jeunes ou adultes, inscrits à l'école de musique communautaire. Proposant des formats individuels ou collectifs, des cours d'initiation ou plus avancés, l'école de musique est implantée dans nos villages et bénéficie pour partie de créneaux chaque semaine au sein de la salle Jacques Brel de Laneuvelotte. Vous pouvez encore vous inscrire en complétant le formulaire en ligne <https://admin.opentalent.fr/#/account/615733/sign-up> accessible sur le site internet de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné ou en contactant le directeur de l'école de musique, Nicolas CHAMPION, au 06.32.64.42.03 ou ecoledemusique@comcom-sgc.fr.

ECOLE DE MUSIQUE

Seille Grand Couronné
2023/2024

- Accordéon
- Basse
- Batterie
- Chant
- Fûte traversière
- Guitare
- Piano
- Saxophone
- Violon

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Éveil/initiation
Ensembles vocaux
Groupes musicaux
Formation musicale
Percussions

PoleMusicalCommunautaire
www.comcom-sgc.fr

Les projets en cours

L'aménagement de la commune à l'étude

Le 29 juin 2022, le conseil municipal décidait le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour un projet d'aménagement des espaces publics initié à partir de l'entrée de la commune de Laneuvelotte, côté Champenoux et se prolongeant jusqu'à la rue du Marronnier. Les objectifs étaient clairement énoncés : aménagement de voirie et sécurisation, embellissement de l'entrée intégrant des plantations, perspective d'agrandissement et de réaménagement du cimetière et réflexion autour du point d'apport volontaire des déchets recyclables.

Accompagnés par Catherine RUTH, architecte-conseillère du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), les élus ont « planché » sur les enjeux et décidé par cohérence d'étendre la mission de maîtrise d'œuvre aux enjeux de mobilité jusqu'à l'entrée de la commune côté Seichamps intégrant la réflexion sur une voie douce entre la métropole du Grand Nancy et la voie verte du Grand Couronné.

L'amélioration de la sécurité et de la qualité du cadre de vie, dans le respect de l'identité de Laneuvelotte et de son caractère rural, sont les éléments moteurs de la mission de maîtrise d'œuvre. Une mission qui a été attribuée par le conseil municipal le 17 octobre 2023 suite à une consultation conduisant à la remise de 7 offres et à l'audition de 3 candidats. Le groupement composé de l'atelier Moka (paysagiste concepteur mandataire), Buissonière (architecte) et OTE Ingénierie (voirie réseaux divers) s'est distingué par la qualité de sa proposition d'étude pour un engagement financier ferme de 44 250€ HT de la commune.

Un diagnostic est ainsi réalisé dès octobre 2023 et permettra des temps de présentation aux élus et

aux habitants. Les élus municipaux restent disponibles durant le temps de permanence hebdomadaire chaque lundi de 17h00 à 19h00 afin d'expliquer le projet et ses avancées.

Demandez le programme de la bibliothèque

Active l'été, active l'hiver... les saisons n'ont aucunement raison de la motivation des bénévoles de la bibliothèque qui vous accueillent chaque mercredi de 17h à 19h dans un espace chaleureux au cœur du village.

Du cœur à l'ouvrage, les participants aux ateliers dessins « BD Fantasy » les 17 et 18 juillet 2023 en ont mis sur les bons



conseils d'Olivier ROMAC, créateur de la série « Brindille ». Un beau succès sous l'impulsion de Corinne GENAY. Et l'équipe, composée d'Aurélien KHATIRI, Méméne BERTRAND, Rosine GROSS et Emilie L'HUILLIER, fourmille d'idées avec un temps fort annoncé le 19 janvier

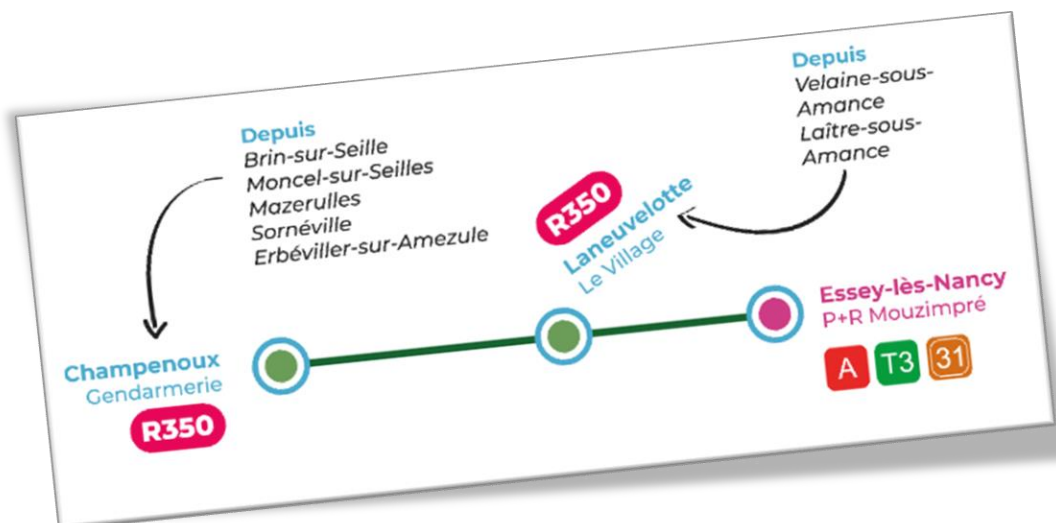


2024. La nuit de la lecture s'y tiendra avec des animations autour du « corps ».

D'ici là, outre l'accès habituel à l'emprunt gratuit de livres renouvelés régulièrement, les temps de contes vous attendent chaque 1^{er} mercredi du mois avec notamment des histoires mimées en ombres chinoises (programme complet sur www.laneuvelotte.fr).

Le covoiturage expérimenté à Laneuvelotte

La 1^{ère} ligne de covoiturage du territoire de Seille et Grand Couronné a été lancée à la rentrée et elle passe par Laneuvelotte (cf schéma de la ligne). Le point d'arrêt est identifié dans un sens comme dans l'autre sur les stations de bus le long de la RD 674 (un panneau ILLICOV y est installé). Une 50aine de conducteurs sont déjà inscrits et les passagers peuvent s'inscrire sur <https://illicov.fr/ligne/seille-grand-couronne-nancy/>.



DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

Le conseil municipal a examiné et voté à l'unanimité toutes les délibérations présentées.

Deux délibérations concernent les relations entre la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné et les communes. Notre commune de Laneuvelotte bénéficie actuellement d'un groupement de commande intercommunal pour la maintenance des appareils de lutte contre l'incendie. Cette adhésion est reconduite pour la période 2024-26.

Par ailleurs, la Communauté de Communes exerce actuellement la compétence « fourrière animale » pour le compte des communes. Au vu de contraintes financières, le conseil communautaire a validé la restitution de cette compétence aux communes qui vont devoir s'organiser pour l'exercer.

L'impact de cette reprise de compétences, validée par le conseil municipal, est estimé à 500€/an. Les élus souhaitent rappeler leur attention sur les décisions de l'intercommunalité sur la

commune et ses habitants et insistent via leur représentant sur la maîtrise des coûts de fonctionnement, l'adaptation des investissements aux capacités financières et l'activation limitée du levier fiscal. Les taxes foncières 2023 ont augmenté, non pas du fait d'une hausse des taux communaux, mais d'une augmentation des bases fiscales (+7,1%) et d'une hausse des taux communautaires afin d'équilibrer le budget de la CC de Seille et Grand Couronné.

Enfin, outre la désignation obligatoire d'un référent déontologue pour les élus et l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre développée par ailleurs dans ce bulletin, le conseil municipal a examiné la situation de terres agricoles qu'elle loue à un agriculteur du village pour leur exploitation. M. Pascal ARNOULD ayant annoncé qu'il allait faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2024, les terrains d'une superficie de 3ha, 44a et 46ca qu'il exploite feront l'objet d'un nouveau bail rural. Hubert SZATOSWKI s'est porté candidat et signera un bail avec la mairie pour un loyer de 73,80€ à l'hectare révisable suivant l'indice des fermages.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE HAMEAU DE LA CASTILLE OFFICIELLEMENT DENOMME

Usuellement dénommé ainsi, le hameau de la Castille n'avait jusqu'à présent pas d'existence officielle. Ce qui peut présenter quelques embarras aux habitants pour l'accès aux courriers ou encore à la fibre.

Le conseil municipal avait donc décidé, il y a quelques mois, la création du hameau de la Castille qui a trouvé le 2 octobre 2023 une concrétisation matérielle avec la pose de panneaux de signalisation routière en accord avec le Conseil départemental sur la RD674 et les riverains concernés, les familles Rolley et Vitali.

904 € HT, c'est le montant de cette installation de deux panneaux réalisés par l'entreprise Eurosignalisation de Nomeny.

Propriétaires !

Depuis le 30 août 2023, la commune de Laneuvelotte est propriétaire de la bâtisse et des jardins, appelés « ferme Deranton », suite à l'aboutissement de la procédure de préemption. Coût de l'opération : 264 900€ (frais de notaire inclus).

Prompte, réactive, la commune de Laneuvelotte l'a été pour mener à son terme une procédure de préemption inédite mais qui, au vu de la situation en cœur de village, de la superficie de la



parcelle (3 700 m²) et des projets, nécessitait assurément l'intérêt communal. Les travaux de débroussaillage ont commencé avec Benoît, notre agent technique, et ont permis un premier tour sommaire de la parcelle par notre Député, Philippe GUILLEMARD le 28 octobre 2023 en compagnie d'élus municipaux. Ces mêmes élus qui auront à cœur de faire découvrir, de façon plus détaillée, les lieux aux habitants, une fois qu'ils seront plus sécurisés et accessibles.

Rappelons que les projets envisagés feront l'objet d'une programmation pluriannuelle et de temps d'études bien définis afin de permettre l'aménagement adéquat.

